



COMMUNICATION DANS LES ENVIRONNEMENTS EDUCATIFS MULTILINGUES : PROBLEMES ACTUELS ET PISTES DE SOLUTIONS

Dossou Charles LIGAN

charlesligan5@gmail.com

Université d'Abomey-Calavi, Bénin

RESUME

La question de médium de communication demeure préoccupante dans les environnements éducatifs multilingues en Afrique. L'acquisition de compétence chez les apprenants demeure problématique tant que ces derniers s'expriment majoritairement dans leurs langues maternelles, différentes de la langue de l'école, langue coloniale, officialisée. Comment peut-on envisager une éducation de qualité dans un contexte où la langue d'enseignement-apprentissage est différente de celle des apprenants ? Quelles solutions mettre en œuvre pour inverser la tendance ? C'est autour de ces questions que s'articule le présent article qui a pour objectif de proposer une analyse des problèmes de l'éducation en environnement multilingue, d'en inventorier les problèmes pour enfin suggérer des pistes d'amélioration. Le papier est fondé sur une réflexion critique qui débouche sur des déductions après étude des écrits disponibles et du vécu quotidien.

Mots clés : environnements éducatifs multilingues, langue d'enseignement -apprentissage, communication horizontale, langue maternelle, dimension cognitive.

ABSTRACT

The question of communication medium remains a concern in multilingual educational environments in Africa. Student acquisition of skills remains problematic as long as they primarily communicate in their mother tongues, which differ from the language of instruction – the colonial, official language of the school. How can quality education be envisioned in a context where the language of instruction and learning differs from that of the learners? What solutions can be implemented to reverse this trend? This article addresses these questions, aiming to analyze the challenges of education in multilingual environments, identify these problems, and suggest avenues for improvement. The paper is based on critical reflection, leading to deductions after reviewing available literature and everyday experiences.

Keywords: multilingual educational environments, language of instruction and learning, horizontal communication, mother tongue, cognitive dimension

INTRODUCTION

L'éducation occupe une place centrale dans la formation de l'homme, la construction de la personnalité des individus et le développement durable. Selon A. Ouane et C. Glanz (2010, p. 4), l'éducation se situe au cœur des efforts déployés dans le monde moderne pour mettre en place une *économie* fondée sur le savoir. [...]. Une éducation de bonne qualité favorise non seulement la compétence, la polyvalence et la productivité, mais permet aussi d'entretenir la diversité et l'ancrage dans sa culture et ses traditions, ainsi que l'adaptation à l'inconnu et la capacité de vivre avec les autres. Il en

découle que l'éducation est un facteur clé de production des savoirs, d'épanouissement individuel, collectif et de croissance économique. Les activités éducatives sont généralement des formes de communication interactive, des échanges basés sur les contenus et les moyens utilisant le principal canal qu'est la langue. Dans les environnements éducatifs de la plupart des pays africains, la question de médium de communication demeure une préoccupation importante en raison de la diversité linguistique ou du multilinguisme sociétal d'une part et du statut privilégié de langue officielle accordé aux langues coloniales. En Afrique francophone, celles-ci ne sont maîtrisées que par une minorité des populations. Cette problématique, bien qu'étant vieille, reste actuelle étant donné que les solutions envisageables sont lentes et délicates. Mais quels problèmes pose la communication dans les environnements éducatifs multilingues ? Quelles solutions envisager pour y faire face ? Comment les mettre en œuvre ? C'est autour de ces questions que s'articule la présente communication.

1. Éducation et défis humains

Depuis les années 1990, plusieurs organismes internationaux (Banque Mondiale, UNESCO, UNICEF, PNUD, etc.) oeuvrent pour l'avènement de l'éducation pour tous. Le rendez-vous de Jomtien (Thaïlande) a été un grand tournant dans cette aventure. Trente ans après, peut-on admettre que l'éducation est véritablement pour tous lorsque des millions de citoyens n'ont pas accès aux langues officielles ou sont exclus de l'école du fait de cette langue ? Les enfants issus des milieux intellectuels sont souvent immédiatement investis dans les apprentissages à l'école tandis que les autres qui ne connaissent que leurs langues maternelles ou patrimoniales doivent attendre d'assimiler la langue de l'école avant d'entrer véritablement dans leurs formations scolaires. Mais l'usage de la langue officielle à la maison garantit-il la performance à l'école et l'appropriation des cultures autochtones ? A ces interrogations correspondent des réponses mitigées et parfois très discutées. Il y a quelques années, la pratique exclusive de la langue française au sein des établissements scolaires était une règle de conduite privilégiée dans les écoles des pays francophones d'Afrique. Du coup, les contrevenants étaient soumis à des punitions allant du port de signal fait de matériaux divers (os, coquille d'escargot, clochette, etc.) à des rudoiments, des sévices corporels avec pour corollaires les échecs et la désertion scolaires.

2. La langue maternelle dans l'éducation

La langue maternelle joue un rôle essentiel dans le décollage intellectuel des apprenants. Plusieurs chercheurs dont Louis-Jean Calvet et Pierre Frat en font leurs sujets de réflexion. De façon objective, on ne saurait aborder la question de communication en milieux multilingues sans faire allusion à la didactique et à la pédagogie. En effet, la didactique, science qui a pour objet l'étude des méthodes et des théories de l'enseignement, s'intéresse à *l'accès au savoir par celui qui s'éduque* ou encore l'activité corrélative d'apprentissage et d'enseignement de celui qui vise à travers son éducation un

développement lié à l'exercice de ses facultés intellectuelles. La pédagogie, quant à elle, est «la conduite ou l'accompagnement de celui qui s'éduque, ou encore la relation d'éducation établie entre l'éducateur et celui qui s'éduque» (Labelle (1996, p. 4). Autrement dit, la didactique cherche à assurer la transmission optimale des connaissances définies par les objectifs et les contenus propres à chaque discipline alors que la pédagogie s'occupe de l'axe Enseignant-Apprenant en mettant l'accent sur les aspects relationnels de l'apprentissage. On en déduit que la pédagogie permet d'accomplir ce que la didactique a conçu. Au cœur des processus didactique et pédagogique se trouve la communication qui est, elle-même, généralement comprise comme un processus d'échange ou de partage d'informations, de sentiments, de connaissances (savoirs), etc. visant à créer un lien, influencer (modifier) le comportement de l'interlocuteur, le convaincre ou le persuader. Soulignons que la communication est consubstantielle à la vie. Autrement dit, la communication est un signe de vitalité des sociétés humaines.

La langue, outil privilégié de communication dans le système éducatif, est en amont et en aval tant de la didactique que de la pédagogie parce qu'elle sert de support de conception, d'élaboration et de véhicule de transmission et d'interaction entre enseignant et apprenant d'une part et entre apprenants d'autre part. C'est dire que la dimension cognitive de l'activité éducative ne peut être envisagée sans la langue. Le facteur linguistique est donc prépondérant dans les communications en milieux éducatifs. C'est pourquoi l'enfant doit être introduit au savoir dans sa langue maternelle pour garantir son épanouissement et son développement psychique et intellectuel. A ce propos, Ligan (2019) pense qu' :

il vaut mieux commencer par alphabétiser dans la langue maternelle, parce qu'elle fournit la possibilité de verbaliser la pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde ; elle permet de construire et de mûrir l'esprit de l'enfant.

Malheureusement, l'Afrique demeure le seul continent où la majorité des enfants commencent l'école en utilisant une langue étrangère (Ouane et Glanz 2010, p. 4). En Afrique francophone, le français, langue officielle, continue d'être la principale langue des pratiques éducatives au détriment des langues autochtones ou patrimoniales mieux comprises par les apprenants.

3. Communication multilingue : pour quels avantages ?

Il est souvent admis que, pour éviter aux apprenants de subir leur formation, il importe de mettre en oeuvre une stratégie de facilitation du processus d'enseignement-apprentissage, une communication de type horizontal qui s'instaure entre apprenant et enseignant parce que partageant le même instrument de communication. A ce propos Reeder (2009, p. 119) affirme que la langue d'apprentissage influe beaucoup sur la qualité de cet apprentissage. L'usage d'une langue bien connue par les apprenants permet donc un apprentissage plus facile. Dans le contexte béninois, et pour beaucoup

d'autres enfants en Afrique, l'apprenant maîtrise à peine sa langue maternelle avant d'entrer à l'école où il lui est imposé l'emploi exclusif d'une langue étrangère. Or, on sait que la fonction première d'une langue est de servir d'instrument de communication qu'elle soit scientifique, culturelle ou autre. Le droit à la communication tout comme le droit linguistique sont des manifestations démocratiques pour tout peuple qui aspire à un mieux-être et à l'épanouissement tout en s'ouvrant sur l'universel. Les systèmes éducatifs des anciennes colonies ont bâti leur ossature autour de l'utilisation de la langue du colonisateur, à savoir le français, l'anglais, l'espagnol ou le portugais, comme langues d'enseignement. Comment les communautés peuvent-elles alors accéder au savoir élaboré si celui-ci est donné dans une langue autre que celles qu'elles maîtrisent ? Dans un entretien télévisé (2013), Souleymane Bachir DIAGNE a expliqué que *«la baisse du niveau d'enseignement au Sénégal est liée à la non maîtrise par les élèves et étudiants de la langue de travail qu'est le français»*. Contrairement à ce triste constat, Madame Adiza HIMA, alors Secrétaire Générale de la CONFEMEN, a présenté une réflexion dans laquelle elle a affirmé au cours d'un Symposium¹ tenu à Kaduna (Nigéria) en 2007 ce qui suit :

« Les élèves qui étudient dans leur langue maternelle réussissent mieux que ceux qui fréquentent les écoles traditionnelles où l'enseignement est dispensé en français; mieux la transition de la langue nationale vers le français s'opère normalement. ».

Déjà en 1986, Souleymane DIOP, alors Secrétaire Général de la CONFEMEN², a mentionné dans l'avant-propos d'un ouvrage³ que :

«la promotion des langues [...] s'inscrit dans le cadre concret du développement des peuples et de leur combat pour la reconnaissance de leur identité. [...] L'ensemble du système éducatif peut et doit jouer à cet égard un rôle déterminant. [...] La sauvegarde des authenticités et l'avènement d'un dialogue culturel plus juste fondé sur l'égalité et la complémentarité ».

Il va de soi que l'apprenant ne peut comprendre suffisamment les contenus éducatifs qui sont véhiculés parce que le médium d'enseignement est différent de celui qu'il pratique dans son milieu familial. La langue étrangère ne peut non plus favoriser son enracinement culturel. Bien évidemment, la langue et la culture sont indissociables. En un mot, la pratique du bilinguisme (langue nationale-langue étrangère) dans les milieux éducatifs contribue à la réussite si tant est que le rendement est bonifié parce que l'apprenant est capable de puiser des expériences acquises dans son milieu social, culturel et linguistique pour participer activement aux activités quotidiennes de son milieu de vie, communiquer avec ses semblables et organiser son apprentissage (Unicef, 1999, p. 41). Pour contextualiser, intéressons-nous au cas de communication multilingue au Bénin en prenant appui sur l'école.

¹ Symposium sur les perceptions mutuelles afro-arabes dans les programmes scolaires tenu à du 24 au 26 avril 2007, sur le thème : Intérêt et importance des langues nationales dans l'enseignement.

² Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).

³ L'ouvrage portant sur la promotion et l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs.

4. Aperçu sur l'éducation multilingue au Bénin : problèmes et pistes de solution

Le multilinguisme concerne la présence de plusieurs langues sur un même territoire et ce, quels que soient leurs statuts - officiels, vernaculaires, régionales, étrangères, etc. - (Anciaux, 2016, pp. 83-85). L'UNESCO approuve et promeut l'approche multilingue tout en estimant que :

«les langues maternelles sont les composantes essentielles d'une éducation de qualité, laquelle est, elle-même, le fondement de l'autonomisation des individus et de leurs sociétés».

C'est en cela que l'avènement du projet ELAN-Afrique « Ecole et Langues Nationales en Afrique » piloté par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire au Bénin a été salué. Il s'inscrit dans la perspective de la correction de la situation de l'enseignement par submersion pratiqué au Bénin où les apprenants sont brusquement soumis à l'emploi exclusif du français à l'école primaire. Après plus de cinq décennies d'indépendance, des difficultés énormes persistent dans le système éducatif béninois qui a du mal à satisfaire la demande éducative des populations. Le Bénin⁴ est caractérisé par sa multi culturalité et son multilinguisme. Plusieurs ethnies y vivent et occupent la même région. Les cultures autochtones côtoient la culture afro-brésilienne. En témoignent les patronymes, religions, les arts (danse, modes alimentaires et vestimentaires) Ancien royaume du Dahomey, devenu indépendant depuis le 1er août 1960, le Bénin est un pays multilingue avec 73 parlers nationaux regroupés en 25 langues auxquelles s'ajoute le français, langue officielle (article premier de la Constitution). Selon l'article 11 de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin : Toutes les communautés composant la nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leurs langues parlées et *écrites* et de développer leur propre culture tout en respectant celles des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues d'intercommunication. Les textes qui organisent les activités éducatives au Bénin encouragent l'éducation multilingue : les langues nationales doivent *être* introduites progressivement dans l'enseignement, d'abord comme matières d'enseignement au même titre que les autres disciplines, ensuite comme véhicule du savoir (art.7 de l'ordonnance n°75-30 du 23 juin 1975 portant Loi d'Orientation de l'éducation nationale; l'enseignement est dispensé en français, en anglais et dans les langues nationales (article 8, de la loi 2003-17 du 11 novembre 2003. Dans la mise en oeuvre du projet ELAN, six langues⁵ ont été introduites à titre expérimental dans le système éducatif formel dès la rentrée académique 2013-2014, puis quatre autres⁶ en 2014-2015. Cela fait suite aux travaux⁷ de chercheurs qui en ont jugé la nécessité et la pertinence. Le projet

⁴ La République du Bénin est un pays francophone situé en Afrique de l'Ouest. Il est limité au Nord par le fleuve Niger, au Nord-Ouest par le Burkina Faso, à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigeria, au Sud par l'Océan Atlantique.

⁵ yoruba, fɔn, aja, dendi, baatonum, ditamari

⁶ gun, fulfuldé, yom et gen

⁷ L'atelier qui s'est tenu du 13 au 17 août 2007 a abordé le projet d'introduction des langues nationales à l'école sous ses aspects scientifique, politique, pédagogique, culturel et social (Cf. Guédou et al. dans

ELAN a donc posé les jalons d'une réelle valorisation des langues maternelles et l'appropriation des cultures locales par les apprenants. Après quelques années de mise en oeuvre dans 30 écoles choisies dans les zones d'homogénéité linguistique, les réticences notées au démarrage dans le rang des parents se sont estompées lorsque les enfants ont acquis des compétences bilingues de lecture et d'écriture.

5. Quelques problèmes actuels

Il convient toutefois de noter que des difficultés ont jalonné l'expérimentation qui a connu un coup d'arrêt⁸ en février 2018. Dans le contexte africain, caractérisé par le multilinguisme sociétal, avec une prime exceptionnelle aux langues officielles de souche coloniale, il existe et persiste un écart entre la vision de l'éducation pour tous et les pratiques éducatives qui ignorent les langues maternelles des apprenants. Comprise comme l'un des principaux leviers susceptibles de transformer la vie, l'éducation est un facteur essentiel d'aplanissement des obstacles du développement dans un monde en pleine mutation. Du coup, une éducation qui fait obstacle à la liberté d'expression privilégiant une langue utilisée de façon exclusive est contre-productive parce qu'ignorant les droits des bénéficiaires. En principe, une bonne pratique éducative suppose, selon nous :

- la sensibilisation des communautés sur les objectifs et les attentes de développement en lien avec les programmes éducatifs à mettre en œuvre ;
- la disponibilité de contenus et de matériels didactiques dans les langues comprises par les cibles;
- la formation des formateurs;

bibliographie). Les participants ont reconnu à l'unanimité la pertinence et l'urgence de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel. De façon plus spécifique, l'atelier visait, entre autres, à faire le point du potentiel linguistique et didactique existant sur nos langues nationales ; définir les perspectives d'avenir sur la base de l'évaluation du potentiel linguistique et didactique, préciser les critères de choix des langues nationales à l'adresse des autorités en vue des décisions à prendre ; etc.

⁸ Le ministre des Enseignements Maternel et Primaire du Bénin a, dans une correspondance en date du 12 février 2018, adressée au Directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation (IFE), invité ce dernier à surseoir à toutes démarches entrant dans le cadre de la signature de la phase 2 du protocole d'accord de subvention qui liera le MEMP et son institution. Voici en substance ce que dit la lettre: «A la suite de l'analyse des différents acquis et résultats obtenus ainsi que les difficultés de tous ordres qui ont entravé l'expérimentation du programme, il s'est avéré nécessaire de repenser et de donner une autre orientation à la politique d'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel au Bénin. Ainsi, le gouvernement du Bénin a décidé de marquer une pause après cette 1ère phase de l'Initiative ELAN afin de définir une nouvelle vision de la politique en matière de bilinguisme dans le système éducatif formel. Cette nouvelle orientation que le Gouvernement se propose de dévoiler très prochainement, tiendra désormais compte de la situation actuelle du pays sur les plans économique, politique et socioculturel».

- la transmission, la réception voire la mutualisation des informations, des savoirs dans tous les domaines possibles dans la perspective d'une vie harmonieuse et solidaire;
- une interaction efficace (dialogue constructif incessant) entre les acteurs en milieux éducatifs (enseignants et apprenants) ;
- une communication horizontale utilisant un code commun (langue partagée par apprenants et enseignants);
- le suivi et l'évaluation des activités éducatives, des programmes et des acteurs (apprenants et enseignants).

Selon Pierre FRATH, l'apprentissage scolaire des langues patrimoniales par les enfants est capital pour favoriser la sauvegarde de ces langues afin que l'humanité ait la possibilité de puiser en elles des connaissances jusque-là ignorées. La mise en oeuvre du Projet ELAN a été confrontée à des difficultés de trois ordres didactique / pédagogique, linguistique et institutionnel (Ligan 2020, p. 218) qui ont, sans nul doute, retardé la mise en oeuvre de l'éducation multilingue, symbole de la diversité culturelle et du vivre-ensemble. Ce projet qui est censé structurer les bases du développement durable est une opportunité perdue pour le Bénin. Dans le même temps, les dirigeants actuels sont convaincus de la croissance économique par la promotion culturelle et touristique. Si cette ambition est noble, il faut dire que sa fondation est en perte.

6. Des pistes de solution

Pendant longtemps, les apprenants inscrits dans les écoles primaires au Bénin ont été pénalisés, consciemment ou non, du fait de leur contact brusque avec la langue de l'école et la rigidité des enseignants. Cela ressemble à un système censitaire où seuls quelques-uns peuvent passer les mailles. Cet état de chose a transformé l'école en un cercle des élites plutôt que d'être un lieu de démocratisation des savoirs. Pour renverser la tendance, il convient de :

- faire une application intelligente et responsable des textes qui promeuvent l'éducation pour tous (Unesco, Constitution, Lois sur le système éducatif, Convention des droits de l'enfant, etc.) ;
- élaborer une politique linguistique mettant en exergue l'importance de l'éducation multilingue pour le développement et le respect des droits des minorités ;
- encourager les jeunes à savoir parler, lire et écrire dans leurs langues maternelles
- susciter la vocation de l'enseignement primaire bilingue chez les jeunes diplômés des universités et instituts ;
- introduire les cours de langues et de sociolinguistique dans les programmes de formation des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) et dans les Ecoles Normales Supérieures ;

- financer la production de manuels didactiques et d'ouvrages d'appui à la culture dans les dix langues initialement identifiées financer des projets de productions de terminologies disciplinaires dans les dix langues nationales identifiées ;
- financer la conception, l'élaboration et la vulgarisation de programmes éducatifs multilingues ;
- sensibiliser et former les personnels enseignants (niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur) sur l'intérêt de l'utilisation des langues autochtones dans les activités éducatives ;
- encourager les productions littéraires et scientifiques dans les langues nationales en organisant par exemple des concours dotés de prix ;
- évaluer les programmes et les acteurs.

CONCLUSION

La langue joue un rôle majeur dans la réussite des processus éducatifs. Les pays francophones d'Afrique doivent prendre des mesures hardies pour faire assumer aux langues patrimoniales leur véritable fonction d'instruments de communication en milieux éducatifs. Le multilinguisme tant vanté, avec ses nombreux avantages au plan cognitif et sociétal, doit être privilégié au monolinguisme fondé sur l'utilisation élitiste de la langue coloniale, langue officielle. Evidemment, cette dernière option dévie les opportunités d'apprentissage, de consolidation des liens sociétaux des communautés demandeuses de la vision globale de développement. La pratique de la langue française à l'école devra se poursuivre mais dans une collaboration intelligente avec les langues nationales en vue d'offrir des formations à visage humain. D'où la nécessité d'une politique linguistique transparente, participative et cohérente en lien avec la vision de développement culturelle, socio-économique et politique de nos Etats. En attendant de trouver les meilleures approches pour l'utilisation durable des langues nationales dans les environnements éducatifs, notons que les langues naissent, croissent et peuvent disparaître comme tout comme un être vivant. D'où l'intérêt d'une utilisation intensive quelles que soient les situations de communications dans lesquelles elles interviennent. L'émergence du bilinguisme fonctionnel peut devenir un puissant instrument de communication dans les milieux éducatifs. On ne devra pas oublier que toute langue est avant tout un code de communication, une convention sociale, résultat d'un accord tacite et d'une pratique humaine.

Références bibliographiques

- Adama Ouane et Christine Glanz, 2010, Pourquoi et comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue, Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie.
- AKOHA, A. B. 2009. Quelle stratégie pour l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel au Bénin. In Capo, H.B.C., Gbéto, F., Huannou, A. (Ed).

- Langues africaines dans l'enseignement au Bénin. Cape Town, Kome : CASAS, LABO GBE.
- AMADE Badini., (1922-2006)- *Le développement clés en tête*, PEKEA Newsletter n°15, Juillet - Septembre 2008, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
- CAPO H. B.C., GBETO F. & HUANNOU A. (dir.). (2009). Langues africaines dans l'enseignement au Bénin. Problèmes et perspectives, Pub Labo Gbe n° 9/CASAS Book Series n° 68, 224 p.
- CAPO H. B.C (2009), Instruction en langues africaines et questions de standardisation / modernisation, in Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : problèmes et perspectives pp. 159-181
- CALVET, L.-J. 1992. Les langues nationales à l'école : un débat passionné, un serpent de mer. In Diagonales n° 21, Dossier coordonné par Niang M. et Ploquin, F., janvier -février 1992, Revue trimestrielle, Tunis, EDICEF.
- DABENE, L. 1994. Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues, éd. Hachette
- DIOP Cheick Anta, 1965, Nations nègres et cultures, présence africaine, 1ère édition
- FRATH Pierre, *Cogito versus ubuntu : sauvegarder les langues et les cultures africaines*,
<http://www.res-per-nomen.org>
- HOUIS M., Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire, P.U.F., 1971
- JEDENE R., Les langues maternelles, un facteur clé du développement des communautés à la base, in Langues africaines dans l'enseignement au Bénin. Problèmes et perspectives, Pub Labo Gbe n° 9/CASAS Book Series n° 68, pp. 117-127
- LIGAN Dossou Charles, 2021, L'exercice des droits linguistiques dans les secteurs de la justice et de l'éducation au Bénin : enjeux et perspectives, European Journal of Applied Linguistics Studies - Volume 3 | Issue 2 |
- LIGAN Dossou Charles, 2020, Ecole en langues maternelles au Bénin : préoccupations terminologiques et pistes de solution, in *Les Cahiers de l'ACAREF* Volume 2 No 4, Mai 2020 ISBN 9782953729962, Tome 1, pp. 213-229
- LIGAN Dossou Charles, 2019, *La Langue maternelle pour un développement durable, suivi de plaidoyer pour la valorisation des langues béninoises*, Les éditions LABODYLCAL.
- TANANG E., L'enseignement des langues nationales au Togo entre valorisation du patrimoine culturel linguistique et enjeux politiques (fin des années 1960-2018), in Langues et littératures en francophonie africaine : quelles réalités hier et aujourd'hui ? Revue DELLA Afrique N Vol. 1 n° 4 Septembre 2019, pp. 77-95

TORT P. & DESALMAND P. (1978). Sciences humaines et philosophie en Afrique. La différence culturelle, Hatier, Paris, 399 p.

Unicef, 1999, The state of the world's children, New York.